

*Questions orales*

**L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, je puis dire au député, comme je l'ai déjà fait plus tôt au cours du débat de ce matin, que notre gouvernement n'a pas l'habitude de prendre des décisions intéressant les gouvernements des provinces sans d'abord les consulter sérieusement. Nous l'avons toujours fait et nous allons continuer à le faire.

## LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA PARTICIPATION DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

**M. Bob Corbett (Fundy—Royal):** Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre du Commerce extérieur. Comme il est maintenant certain que les entretiens attendus depuis si longtemps sur l'accroissement du commerce auront lieu, ce qui est effectivement une bonne nouvelle pour le Canada, le ministre assurera-t-il à la Chambre, notamment aux citoyens de la région de l'Atlantique, que le gouvernement ne tolérera plus que la région soit reléguée au deuxième rang?

**L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le président, je saisis volontiers l'occasion qui m'est offerte de répondre à cette question. Nous placerons certes au premier rang les provinces de l'Atlantique à l'instar de toutes les autres provinces canadiennes. Je peux rappeler à tous les députés que, comme il se doit, certains présidents des comités sectoriels et consultatifs du commerce qui nous seconderont lors de ces négociations sont originaires des provinces Maritimes.

## LES EXPORTATIONS DE BOIS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur. S'adressant à la Chambre des communes le 24 avril 1986, le premier ministre a nié qu'il y aurait un accord distinct sur le bois avec les États-Unis, en affirmant que le président des États-Unis avait déclaré que les négociations commenceraient sans conditions, position qui était également celle du Canada. Pourquoi le gouvernement propose-t-il maintenant, à titre de condition préalable, de conclure un accord distinct limitant nos exportations de bois tendre vers les États-Unis, qui s'élèvent actuellement à 3 milliards de dollars, avant le début de toute négociation sur le libre-échange? Qu'est-ce qui a changé?

**L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, je ne sais vraiment pas d'où le député tire ses renseignements. Je peux répéter à la Chambre, tout comme le premier ministre et le président des États-Unis l'ont fait publiquement, qu'aucune condition préalable n'a été posée à l'ouverture de ces négociations. Il n'y en a aucune et je ne sais vraiment pas où il prend cette information. Peut-être pourrait-il éclairer ma lanterne sur ce point.

## LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, n'est-il pas vrai que le gouvernement du Canada, de concert avec son homologue américain et le président Reagan en particulier, a promis il y a trois semaines au comité des finances du Sénat américain, et notamment au sénateur Packwood, de résoudre les plaintes des Américains au sujet des exportations canadiennes de bois tendre en limitant ces

dernières de façon à obtenir l'appui du comité pour l'ouverture des négociations sur le libre-échange? N'est-ce pas vrai?

**L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, la réponse est tout simplement non. Le premier ministre n'a jamais fait une telle promesse au Sénat et nous n'avons jamais promis au président ni à personne d'autre de limiter nos exportations de bois aux États-Unis.

## LES MODIFICATIONS À LA LOI SUR LES BREVETS DE MÉDICAMENTS

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre. Hier soir, on a annoncé aux nouvelles de Radio-Canada que les modifications à la loi sur les brevets de médicament seront présentées au Parlement vendredi prochain. Le ministre admettra-t-il que cela fait partie du prix que le Canada a accepté de payer pour faire avancer les entretiens sur le libre-échange et les faire approuver par le comité du Sénat américain?

**L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, je souhaite qu'à l'avenir le député ne tire pas ses renseignements des nouvelles de Radio-Canada. Je ne peux que répéter ce que j'ai déjà dit, à savoir qu'il n'y a jamais eu et n'y a encore aucune condition préalable à l'ouverture des entretiens sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

## LES DISCUSSIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, dans ce cas, permettez-moi de poser une question directe au ministre. Lors des discussions au sujet du processus d'approbation du Sénat américain, les responsables canadiens et américains ont-ils parlé des modifications de la loi sur les brevets? Le ministre refuse-t-il d'admettre qu'il en a été question?

**L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, une fois de plus, je ne peux que répéter au député qu'il n'y a eu aucune condition préalable, dans quelque domaine que ce soit, à l'ouverture des entretiens entre le Canada et les États-Unis au sujet d'un accord commercial global.

\* \* \*

[Français]

## LES CHANTIERS MARITIMES

ON DEMANDE S'IL EST VRAI QUE LE GOUVERNEMENT A DÉCIDÉ DE FERMER LES CHANTIERS MARITIMES DE LA CANADIAN VICKERS LIMITED DANS L'EST DE MONTRÉAL

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Petites entreprises) et a trait aux chantiers maritimes du Québec. Es-ce que le ministre peut nous confirmer que son gouvernement, avec la collaboration de M. Saunders, a décidé de fermer les chantiers maritimes de la Canadian Vickers Limited dans l'est de Montréal? Oui ou non?